

## Campagne de vaccination à Mayotte du 22 mai au 30 juin

« Pour être bien protégés, tous les enfants doivent être vaccinés »

« Wana pia na wavaksinewé... ha utahadhari »

L'ARS Océan Indien et Santé publique France lancent une campagne de vaccination à Mayotte, en collaboration avec le Conseil départemental (Protection maternelle et infantile), le Centre hospitalier, et la préfecture de Mayotte. Du 22 mai au 30 juin 2018, les parents sont appelés à faire vacciner leurs enfants de 0 à 6 ans. Pendant ces six semaines, 39 centres de vaccination temporaires seront ouverts au public sur l'ensemble du territoire pour vacciner environ 40 000 enfants. Cette opération d'envergure est pilotée par l'ARS Océan Indien, en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs locaux. Elle sera mise en œuvre sur le terrain par Santé publique France qui mobilise plus de 100 professionnels de la Réserve sanitaire.

### Vacciner : c'est se protéger et protéger les autres

La vaccination est le moyen de prévention le plus efficace pour protéger des maladies et réduire le risque d'épidémie dans la population. Plus la population est vaccinée, plus on réduit la circulation de la bactérie ou du virus concerné et plus on réduit le nombre de cas chez les vaccinés et les non vaccinés.

À Mayotte, la couverture vaccinale des enfants est insuffisante et on observe la survenue de plusieurs cas de maladies graves ou mortelles qui auraient pu être évités par la vaccination. L'épidémie de coqueluche débutée en 2017 a entraîné la mort de 2 nourrissons.

### Jusqu'à 40 000 enfants vaccinés en 6 semaines

**39 centres de vaccination temporaires** (2 dispensaires, 6 antennes PMI, 12 Maison des Jeunes et de la Culture, 9 écoles, 10 établissements publics dépendant des mairies) **sont mis en place** pour faciliter l'accès à tous les habitants de l'île. Cette répartition couvre ainsi, **plus d'une commune sur deux**. **Chaque semaine, 8 des 39 centres** seront ouverts **de 7h à 16h** pour une période de 2 à 3 jours. Toutes les équipes de vaccination seront composées d'au moins un médecin et accompagnées de traducteurs pour faciliter les échanges avec la population.

En fonction de son statut vaccinal, l'enfant pourra **recevoir gratuitement jusqu'à 3 vaccins** : vaccin « ROR », contre la rougeole, les oreillons, la rubéole ; vaccin « Hexa », contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hépatite B, poliomyélite les infections à Haemophilus ; vaccin contre le pneumocoque. **Les centres de PMI continueront d'assurer le suivi vaccinal des enfants après l'opération.**

### Une campagne de communication pour informer l'ensemble des habitants

**La mobilisation des parents est essentielle au succès de cette campagne de vaccination.** C'est pourquoi, l'ARS Océan Indien et Santé publique France lancent une campagne d'information. Un seul et même slogan « **Pour être bien protégés, tous les enfants doivent être vaccinés** », se décline sur différents supports pour rappeler à chacun les bénéfices individuels et collectifs de la vaccination :

- un spot radio diffusé à partir du 22 mai souligne l'importance et la nécessité de la vaccination pour protéger la santé de ses enfants ;
- une campagne d'affichage local dans les mairies, les écoles, etc., informe sur les raisons et les modalités pratiques de l'opération de vaccination ;
- une information relayée par l'ensemble des acteurs locaux : Cadis, maires, professionnels de santé, PMI, écoles pour avertir la population et répondre à ses principales interrogations.

### Contacts Presse :

#### ARS Océan Indien

Cybèle FOOLCHAND : 02 69 61 83 03

Mob. : 06 39 66 15 59

Courriel : cybele.foolchand@ars.sante.fr

#### Santé publique France

Stéphanie Champion : 01.41.79.67.48

Cynthia Bessarion : 01.71.80.15.66

Courriel : presse@santepubliquefrance.fr